

# Le nouveau zonage des Aires Urbaines 2010 en Eure-et-Loir

Evolution des aires urbaines d'Eure-et-Loir entre 1999 et 2010

Mars 2012



PREFECTURE  
D'EURE-ET-LOIR



## Les aires urbaines : domiciliation des emplois et de la population active

L'aire urbaine (AU) est un concept utilisé par l'Insee pour appréhender et décrire l'organisation urbaine de la France, et notamment le phénomène de la périurbanisation. Ce concept a été élaboré entre 1994 et 1996 et appliquée pour la première fois en 1997 sur le recensement de 1990.

De par leur identification, nous sommes en mesure d'identifier les différents pôles d'emplois (de la notion de « grandes aires urbaines » avec plus de 10 000 emplois aux « petites aires » avec 1 500 à 5 000 emplois). De plus, il est possible d'observer les communes dont la population active ayant un emploi (PAAE) viennent travailler dans ces pôles.

## Un département marqué par la proximité de Paris et d'Orléans

L'Eure-et-Loir est un département contrasté car tiraillé entre deux grands pôles d'emplois que sont Paris et Orléans. Si l'attractivité de Paris est connue depuis de nombreuses années, en appelant l'ensemble des communes appartenant à cette aire « les franges franciliennes », l'attractivité d'Orléans est une évolution récente.

Ainsi, la grande AU d'Orléans est passée de 90 à 138 communes entre 1999 et 2010, soit une augmentation de 53 %. Le nombre de communes d'Eure-et-Loir appartenant à cette AU est passé de 2 à 8. De plus, ces communes représentent désormais 6 % de l'ensemble des communes de cette AU.

*En complément, l'observatoire des déplacements (\*) de la DDT indique que 37,6 % de la PAAE de la CC de la Beauce d'Orgère travaille dans le Loiret, confirmant ainsi, l'influence de l'AU d'Orléans.*

Si l'importance de l'attractivité de Paris reste importante, un ralentissement est observé dans l'extension des communes dépendantes. Ainsi, le nombre de communes d'Eure-et-Loir appartenant à cette AU est passé de 101 à 109, affichant ainsi une augmentation de 7,92 %, mais leur part dans cette AU est passée de 6,38% à 6,06%. *L'observatoire des déplacements (\*) indique l'importance de l'attractivité de l'AU de Paris (61% de la PAAE du Val Drouette, 49% de la PAAE de la CC des Terrasses et Vallées de Maintenon, 49% de la PAAE de la CC de la Beauce Alnéloise, 48% de la CC du Val de Voise...).* Il est probable que l'extension de l'AU de Paris soit bloquée par l'existence des deux grandes AU euréliennes : Chartres et Dreux.

## Deux pôles importants en Eure-et-Loir

Outre ces deux AU, l'Eure-et-Loir compte désormais sept (7) aires :

- deux grandes aires urbaines : Chartres et Dreux,
- deux moyennes aires : Châteaudun et Nogent le Rotrou,
- trois petites aires : Bonneval, Brou et La Loupe.

La grande AU de Chartres confirme son attractivité en concentrant 23 % des communes d'Eure-et-Loir, soit 92 communes, contre 73 en 1999. Elle a développé son influence vers l'ouest et le sud. *L'observatoire des déplacements (\*) matérialise cette influence (61% de la CC du Bois Gueslin, 47% de la PAAE de la CC du Pays Courvillois, 44% de la PAAE de la CC du Pays de Combray).*

Celle de Dreux est, au contraire, plutôt stable, en perdant une commune entre 1999 et 2010. Il en est de même pour la moyenne aire de Châteaudun qui, même si son périmètre évolue, conserve un nombre de communes identique.

Par contre, l'aire moyenne de Nogent le Rotrou a perdu deux (2) communes, soit une baisse de 11,76 %. C'est son attractivité dans le département limitrophe, l'Orne, qui a baissé alors que son attractivité dans l'Eure-et-Loir a augmenté (deux communes de plus qu'en 1999).

*Enfin, pour mesurer plus précisément l'activité économique des territoires, 2010 a vu le jour de trois petites aires : Bonneval, Brou et La Loupe.*

(\*) : données domicile-travail de l'INSEE 2006

# SYNTHESE DE L'EVOLUTION DU ZONAGE DES AIRES URBAINES ENTRE LES PERIMETRES DE 1999 ET 2010

## Zonage 1999

### **Aires Urbaines**

Constituées des Pôles urbains (unités urbaines de plus de 5 000 emplois) et de leurs couronnes

Communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural ou à sa couronne (le zonage en aires urbaines de 1999 était complété d'une répartition de l'espace rural, ainsi les communes étaient classées par catégories dans le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural « ZAUER »)

### **Communes multipolarisées**

## Zonage 2010

### **Grandes Aires Urbaines**

Constituées des Grands pôles urbains (unités urbaines comptant au moins 10 000 emplois) et des couronnes des grands pôles urbains

### **Moyennes Aires**

constituées des Pôles moyens (unités urbaines comptant de 5 000 à 10 000 emplois) et des couronnes des Pôles moyens

### **Petites Aires**

Constituées des petits Pôles (unités urbaines comptant de 1500 à 5 000 emplois) et des couronnes des petits pôles

### **Communes multipolarisées par les grandes aires urbaines**

### **Autres communes multipolarisées**

## TABLEAU DE SYNTHÈSE

Nom de l'Aire Urbaine	Année du zonage	Nombre total de communes	dont communes situées en Eure-et-Loir	soit % de communes situées en Eure-et-Loir	% par rapport au nombre de communes de l'Eure-et-Loir	Nombre de communes constituant le pôle	Nombre de communes constituant la couronne	Population municipale 2009 de l'aire <sup>(1)</sup>	dont population en Eure-et-Loir <sup>(1)</sup>	% de la population correspondante de l'Eure-et-Loir <sup>(1)</sup>
Grande Aire Urbaine de Paris	1999	1584	101	6,38%	25,06%	396	1188	NC	87 869	20,65%
	2010	1798	109	6,06%	27,05%	412	1386	NC	91 260	21,45%
	<i>Evolution entre 1999 et 2010</i>	13,51%	7,92%	-4,92%	7,92%	4,04%	16,67%		3,86%	3,86%
Grande Aire Urbaine d'Orléans	1999	90	2	2,22%	0,50%	19	71	NC	291	0,07%
	2010	138	8	5,80%	1,99%	19	119	NC	2 576	0,61%
	<i>Evolution entre 1999 et 2010</i>	53,33%	300,00%	160,87%	300,00%	0,00%	67,61%		785,22%	785,22%
Grande Aire Urbaine de Chartres	1999	73	73	100,00%	18,11%	9	64	134 098	134 098	31,52%
	2010	92	92	100,00%	22,83%	9	83	142 481	142 481	33,49%
	<i>Evolution entre 1999 et 2010</i>	26,03%	26,03%	0,00%	26,03%	0,00%	29,69%	6,25%	6,25%	6,25%
Grande Aire Urbaine de Dreux	1999	28	22	78,57%	5,46%	3	25	57 940	53 201	12,50%
	2010	27	24	88,89%	5,96%	6	21	58 826	56 504	13,28%
	<i>Evolution entre 1999 et 2010</i>	-3,57%	9,09%	13,13%	9,09%	100,00%	-16,00%	1,53%	6,21%	6,21%
Moyenne Aire de Chateaudun	1999	18	18	100,00%	4,47%	4	14	23 745	23 745	5,58%
	2010	18	18	100,00%	4,47%	4	14	23 554	23 554	5,54%
	<i>Evolution entre 1999 et 2010</i>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,80%	-0,80%	-0,80%
Moyenne Aire de Nogent-le-Rotrou	1999	17	9	52,94%	2,23%	2	15	20 487	15 169	3,56%
	2010	15	11	73,33%	2,73%	2	13	18 279	15 802	3,71%
	<i>Evolution entre 1999 et 2010</i>	-11,76%	22,22%	38,52%	22,22%	0,00%	-13,33%	-10,78%	4,17%	4,17%
Petite Aire de Bonneval	1999									
	2010	1	1	100,00%	0,25%	1	0	4 565	4 565	1,07%
Petite Aire de Brou	1999									
	2010	2	2	100,00%	0,50%	2	0	5 211	5 211	1,22%
Petite Aire de La Loupe	1999									
	2010	2	2	100,00%	0,50%	2	0	3 975	3 975	0,93%

<sup>(1)</sup> Pour les périmètres "1999" et "2010" des aires d'Eure-et-Loir, il s'agit ici de la population municipale 2009 (POP\_MUN\_2009), source INSEE

NC : information non communiquée sur ce périmètre

Nota : Le département d'Eure-et-Loir comprend 403 communes pour une population municipale en 2009 de 425 502 habitants



# Sommaire

<b>Préambule – Définitions.....</b>	<b>8</b>
<b>Les périmètres des aires urbaines en eure-et-loir.....</b>	<b>9</b>
<b>Les grandes aires urbaines.....</b>	<b>13</b>
<b>Les moyennes aires.....</b>	<b>17</b>
<b>Les petites aires.....</b>	<b>21</b>
<b>Influence des grandes aires urbaines dont le pôle urbain est extérieur au département d'Eure-et-loir.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>29</b>

# Préambule – Définitions Insee 2010

## ● Aire urbaine

Une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les "moyennes aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les "petites aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

## ● Commune multipolarisée

Les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines » sont les communes dont au moins 40% des **actifs occupés résidents** travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les « autres communes multipolarisées » sont les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40% des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

## ● Commune isolée hors influence des pôles

Ensemble des communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites aires et qui ne sont pas multipolarisées.

## ● Commune rurale

Une commune rurale est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine. Les autres communes sont dites urbaines.

## ● Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants.

Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale.

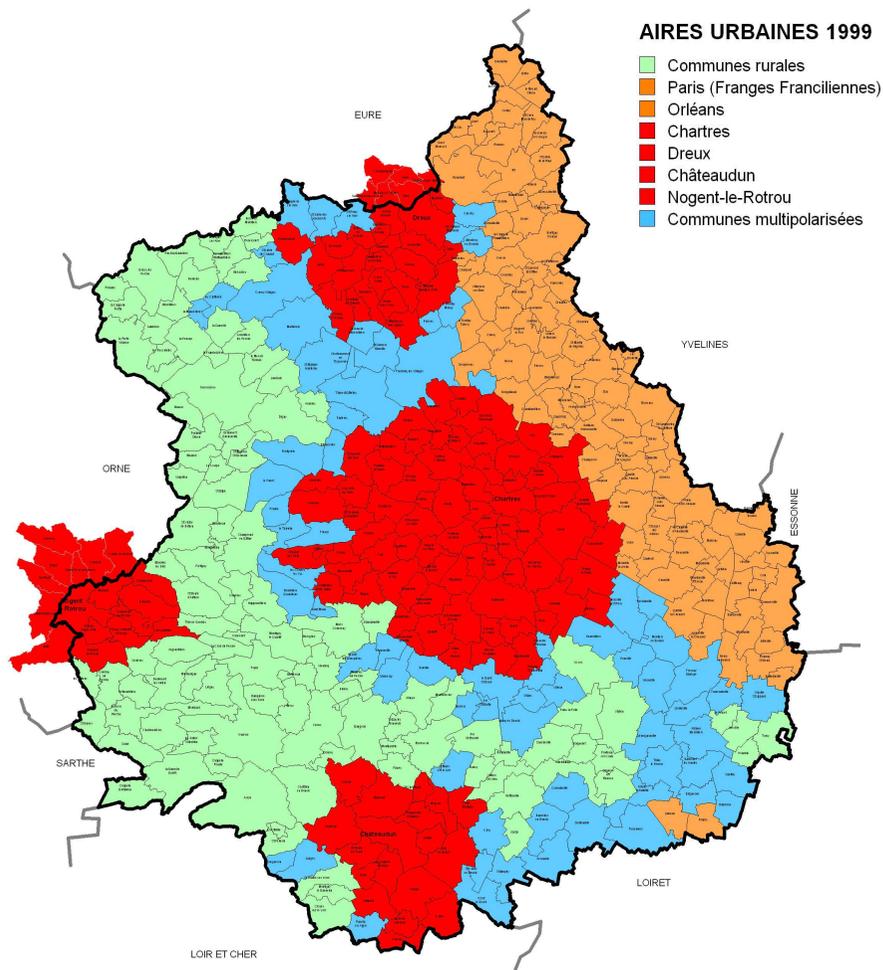
Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population est dans une zone de bâti continu.

## LES PERIMETRES DES AIRES URBAINES EN EURE-ET-LOIR

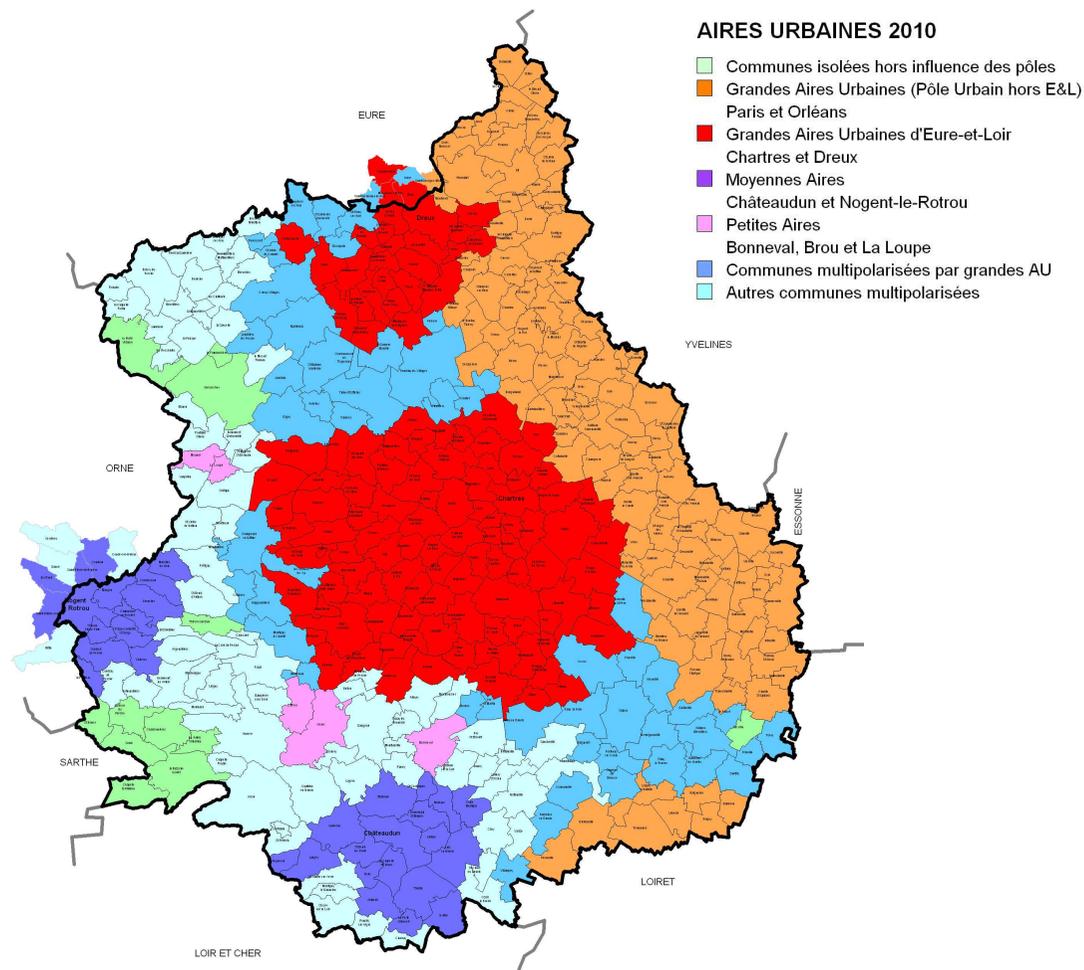
- Périmètre des aires urbaines d'eure-et-loir en 1999 et en 2010
- Périmètre des aires urbaines d'eure-et-loir avec leurs pôles respectifs en 1999 et en 2010



## ● Périmètre des aires urbaines d'eure-et-loir en 1999



## ● Périmètre des aires urbaines d'eure-et-loir en 2010



Elaboré à partir du recensement de la population "2008", le nouveau zonage en aires urbaines "2010" défini par l'Insee avec notamment la participation de la DATAR, est entré en vigueur le 18 Octobre 2011. Il décrit l'influence des villes sur le territoire, sans pour autant établir une partition entre urbain et rural.

Trois catégories d'aires ont été définies, en fonction de la taille des pôles à partir desquels elles ont été construites.

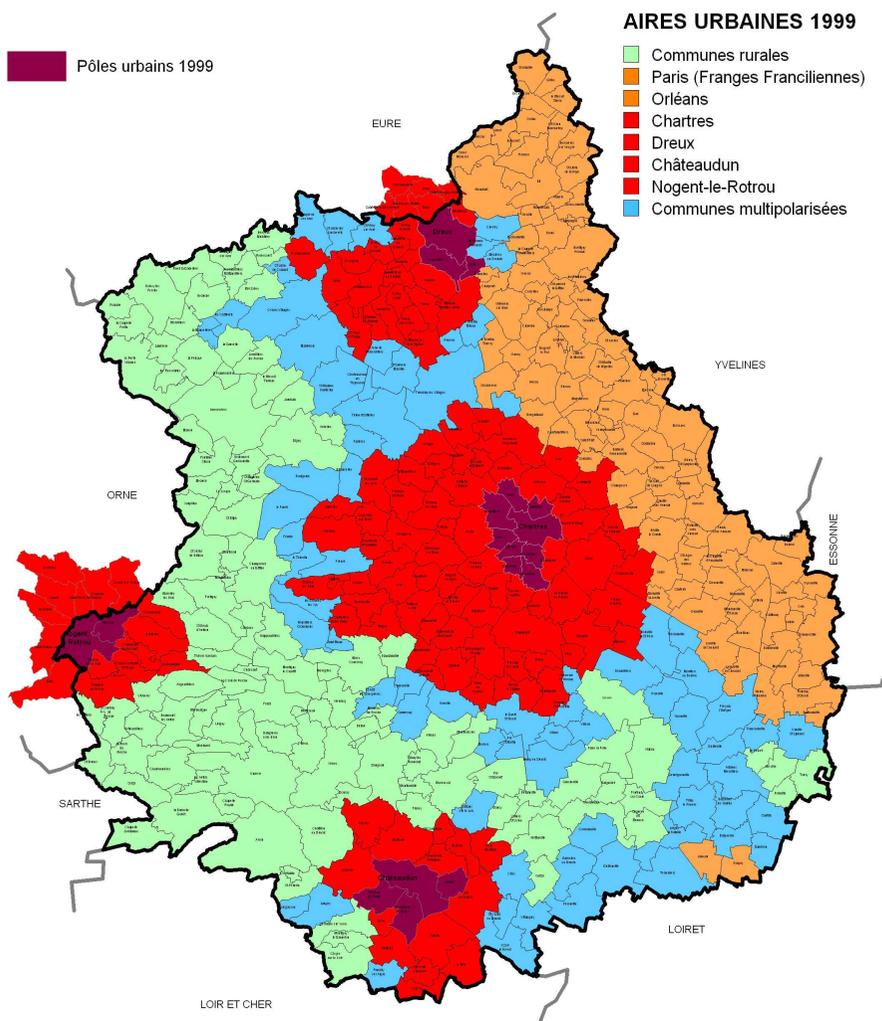
La qualification « d'urbain » est, désormais, réservée à l'espace des « grandes aires urbaines » composées de trois types de communes :

- les grands pôles urbains (unité urbaine de plus de 10 000 emplois),
- les couronnes des grands pôles urbains
- les communes multipolarisées des grandes aires urbaines.

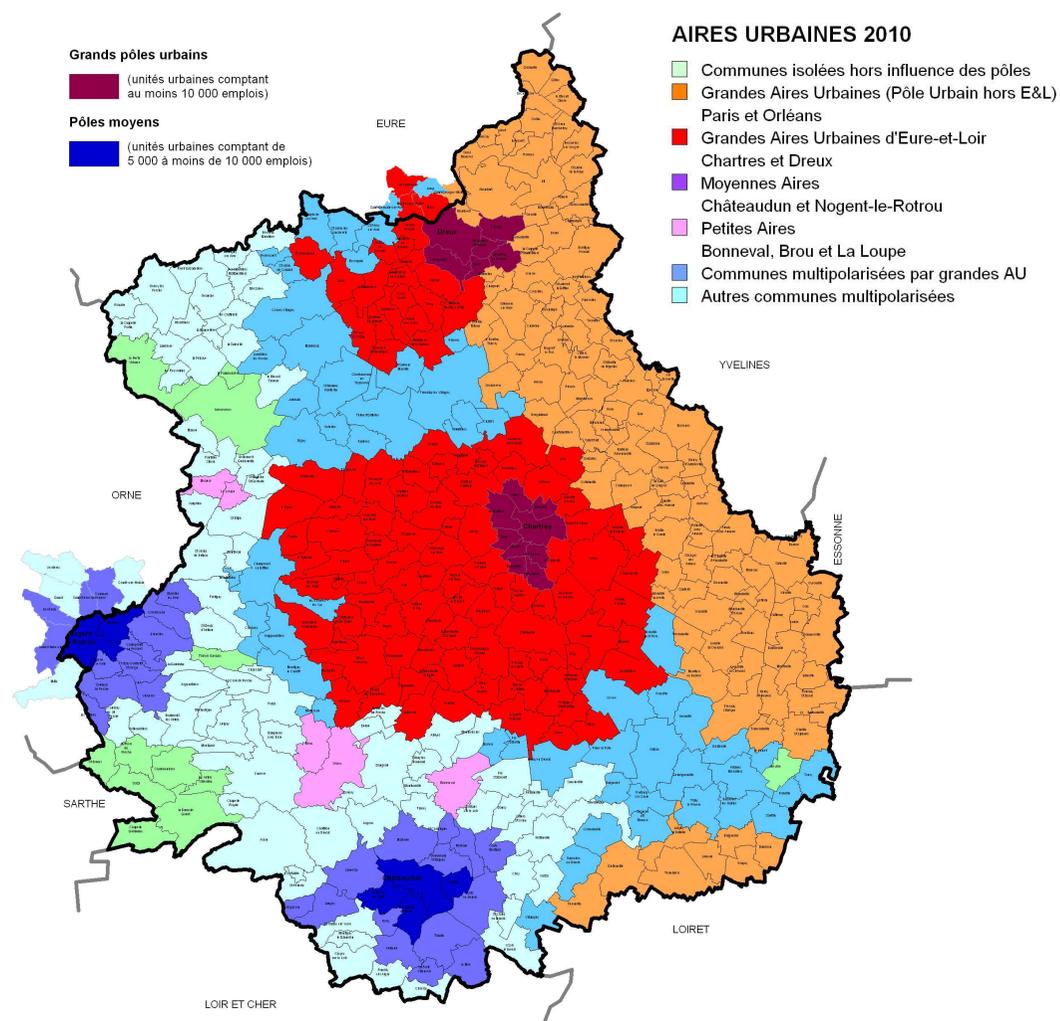
Hors des grandes aires urbaines ont été définis :

- les "aires moyennes" avec des pôles moyens (unités urbaines de 5 000 à moins de 10 000 emplois) et leurs couronnes,
- les "petites aires" avec des petits pôles (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois) et le cas échéant de leurs couronnes,
- les autres communes multipolarisées,
- les communes isolées, hors influence des pôles (ensemble des communes n'appartenant pas à une aire et non polarisées). Celles-ci ne sont pas toutes rurales.

## ● Périmètre des aires urbaines d'eure-et-loir en 1999 avec leurs Pôles urbains respectifs



## ● Périmètre des aires urbaines d'eure-et-loir en 2010 avec leurs Pôles respectifs



La visualisation des pôles respectifs des différentes aires, montre peu d'évolution entre les périmètres définis en 1999 et ceux de 2010. En effet, seul le grand pôle urbain de Dreux présente une évolution par rapport à 1999, celui-ci ayant progressé vers l'Est avec 3 nouvelles communes : Cherisy, Mézières-en-Drouais et Sainte-Gemme-Moronval. Avec les 3 précédentes communes (Dreux, Luray et Vernouillet) qui constituaient en 1999 le pôle urbain de Dreux, celui-ci est maintenant constitué de 6 communes.

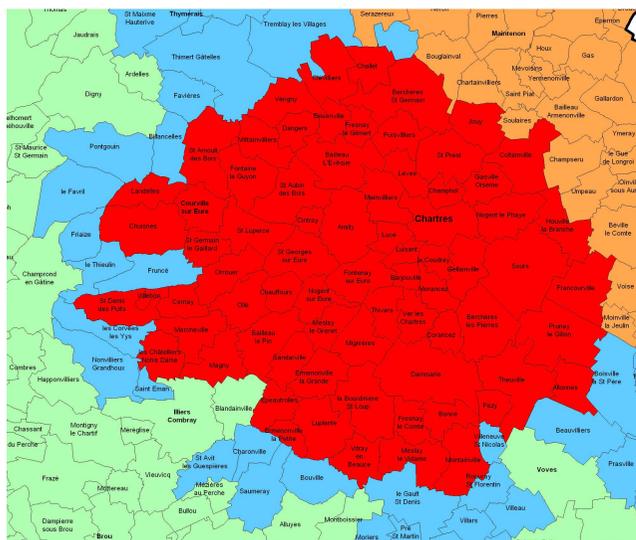
A noter que les 3 nouvelles communes étaient en 1999 des communes multipolarisées, et étaient ainsi situées hors de l'aire urbaine de Dreux.

# LES GRANDES AIRES URBAINES

- Aire Urbaine de CHARTRES
- Aire Urbaine de DREUX

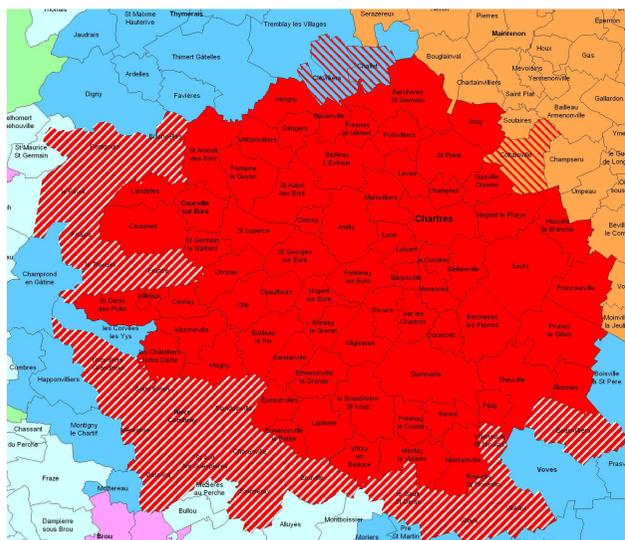
# ● Evolution de l'aire urbaine de Chartres de 1999 à 2010 (Source INSEE)

Périmètre en 1999



En 1999, l'aire urbaine de Chartres comprenait 73 communes pour une population municipale correspondante en 2009 de 134 098 habitants (425 502 habitants pour l'ensemble de l'Eure-et-Loir).

Evolution entre 1999 et 2010

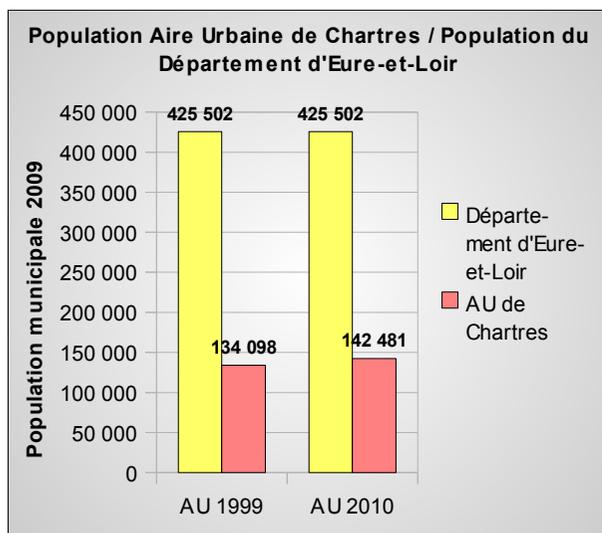


En 2010, l'aire urbaine de Chartres comprend 92 communes pour une population municipale correspondante en 2009 de 142 481 habitants (425 502 habitants pour l'ensemble de l'Eure-et-Loir).

Périmètre en 2010



L'aire urbaine de Chartres appartient à la tranche d'aire urbaine dont la population va de 100 000 à 199 999 habitants. C'est une « grande aire urbaine » car constituée d'un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois.

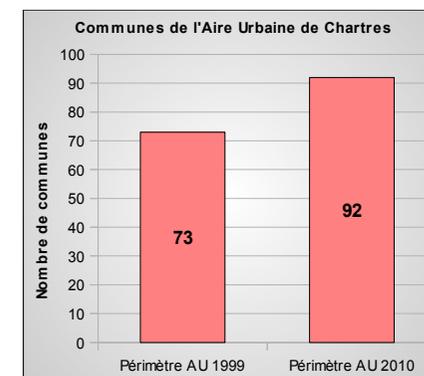


L'influence du pôle de Chartres s'est essentiellement portée vers l'Ouest et le Sud, ainsi 18 communes déjà multipolarisées et 4 communes isolées en 1999 sont aujourd'hui dans l'aire urbaine de Chartres.

Pour le Nord et l'Est, l'aire urbaine de Chartres a en revanche perdu 3 communes, soit : Coltainville qui a intégré l'aire urbaine de Paris puis Challet et Clévilliers qui sont aujourd'hui des communes multipolarisées par les grandes aires urbaines.

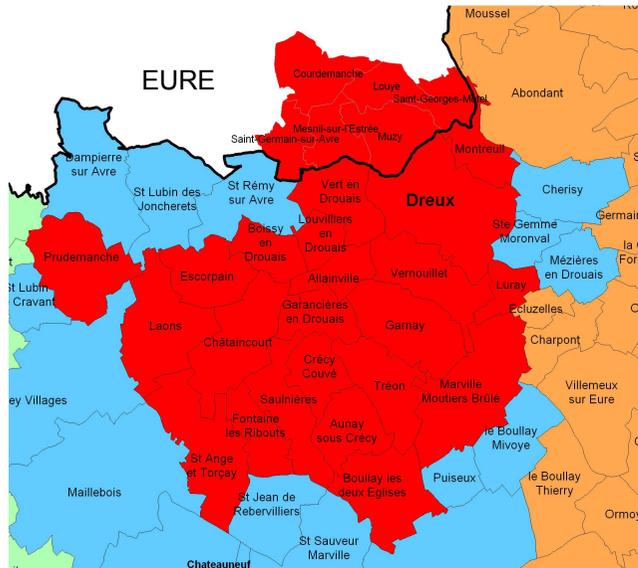
**Le solde pour l'aire urbaine de Chartres est toutefois largement positif, puisqu'elle enregistre une progression de 19 communes et 8 383 habitants. Elle regroupe désormais 33,49% de la population du département.**

Sur les 92 communes composant l'aire urbaine de Chartres, 9 communes appartiennent au pôle urbain (Barjouville, Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant, Mainvilliers et Morancez) les 83 autres communes appartenant à sa couronne.



# ● Evolution de l'aire urbaine de Dreux de 1999 à 2010 (Sources INSEE)

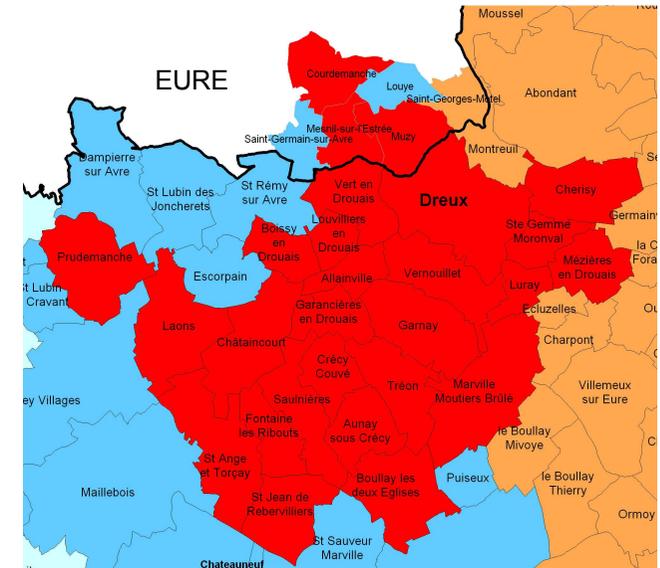
Périmètre en 1999



Evolution entre 1999 et 2010



Périmètre en 2010



En 1999, l'aire urbaine de Dreux comprenait 28 communes, dont 6 communes du département voisin de l'Eure (Courdemanche, Louye, Mesnil-sur-l'Estrée, Muzy, Saint-Georges-Motel et Saint-Germain-sur-Avre) pour une population municipale totale correspondante en 2009 de 57 940 habitants (4 739 pour l'Eure et 53 201 habitants pour l'Eure-et-loir).

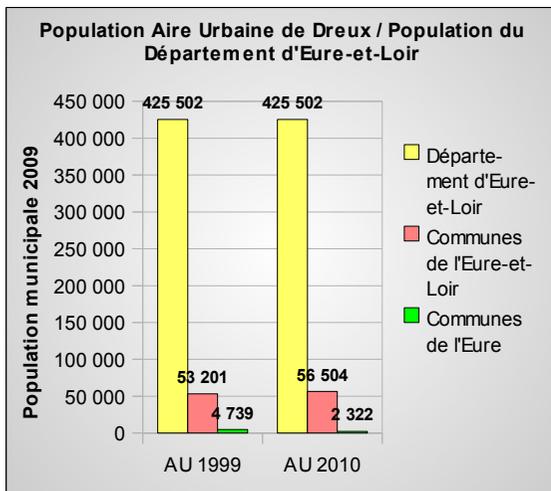
En 2010, l'aire urbaine de Dreux comprend 27 communes dont 3 communes du département voisin de l'Eure (Courdemanche, Mesnil-sur-l'Estrée et Muzy) pour une population municipale totale correspondante en 2009 de 58 826 habitants (2 322 pour l'Eure et 5 504 habitants pour l'Eure-et-loir).

L'aire urbaine de Dreux appartient à la tranche d'aire urbaine dont la population va de 50 000 à 99 999 habitants. C'est une « grande aire urbaine » car constituée d'un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois.

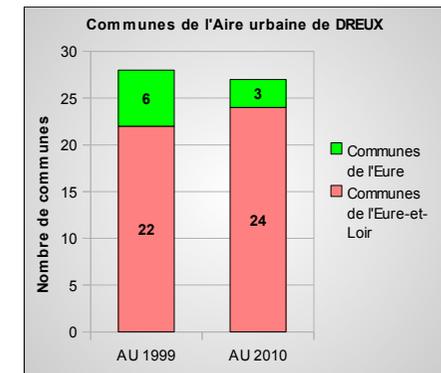
L'influence du pôle de Dreux s'est accentuée à l'Est et au Sud où 4 communes déjà multipolarisées en 1999 sont aujourd'hui dans l'aire urbaine de Dreux : Chérisy, Mézière-en-Drouais, Ste-Gemme-Moronval et St-Jean-de-Rebervilliers.

Sur les 27 communes composant l'aire urbaine de Dreux, 6 communes appartiennent au pôle urbain (Chérisy, Dreux, Luray, Mézières-en-Drouais, Sainte-Gemme-Moronval et Vernouillet), les 21 autres communes appartenant à sa couronne.

Au Nord, l'aire urbaine de Dreux a en revanche perdu 5 communes, dont 2 : Montreuil et Saint-Georges-Motel (27) qui ont intégré l'aire urbaine de Paris et 3 : Escorpain, Louye (27) et Saint-Germain-sur-Avre (27) qui sont aujourd'hui des communes multipolarisées par les grandes aires urbaines.



**Le solde pour l'aire urbaine de Dreux est négatif au nombre de communes (1 commune de moins) mais demeure toutefois positif pour la population puisqu'elle enregistre une progression de 886 habitants.**



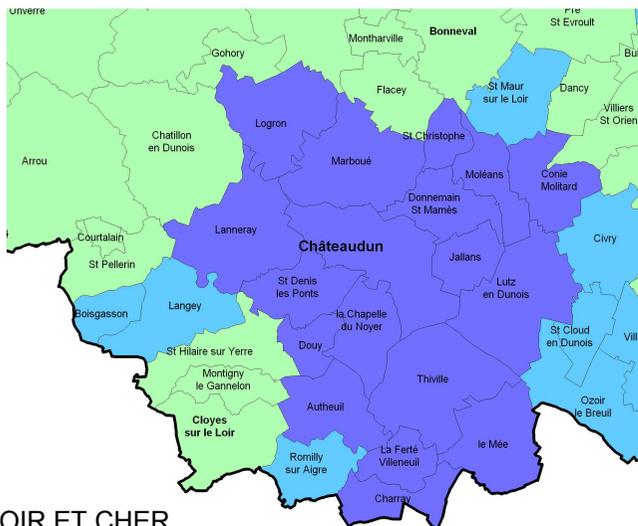


## LES MOYENNES AIRES

- Aire moyenne de CHATEAUDUN
- Aire moyenne de NOGENT-LE-ROTROU

# ● Evolution de l'aire moyenne de CHATEAUDUN de 1999 à 2010 (Sources INSEE)

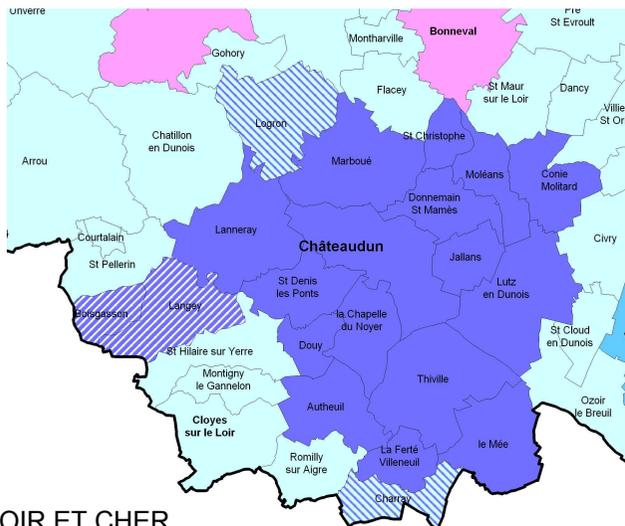
Périmètre en 1999



LOIR ET CHER

En 1999, l'aire moyenne de Châteaudun comprenait 18 communes, toutes situées dans le département d'Eure-et-Loir pour une population municipale totale correspondante en 2009 de 23745 habitants.

Evolution entre 1999 et 2010



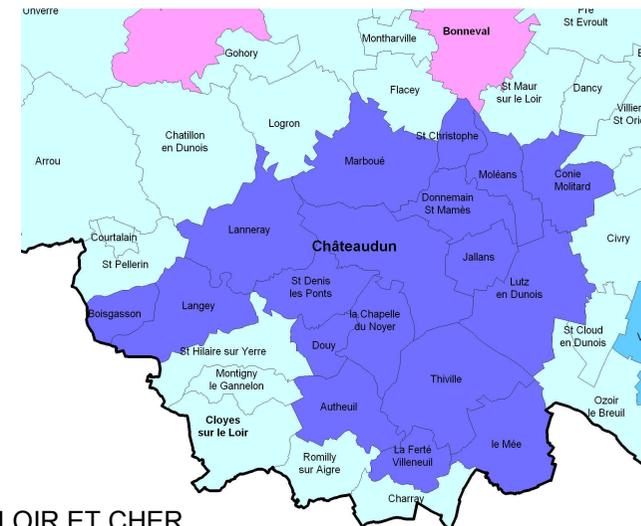
LOIR ET CHER

En 2010, l'aire moyenne de Châteaudun comprend 18 communes, toutes situées dans le département d'Eure-et-Loir pour une population municipale totale correspondante en 2009 de 23554 habitants.

L'influence du pôle de Châteaudun est stable en nombre de communes. Bien que 2 d'entre elles (Logron et Charray) n'appartiennent plus à cette aire et sont aujourd'hui multipolarisées, 2 autres communes l'ont rejointe dans le même temps (Boisgasson et Langey). Ces deux communes étaient déjà multipolarisées en 1999.

**Le solde pour l'aire moyenne de Châteaudun reste stable en nombre de communes (2 communes en moins pour 2 en plus), mais légèrement négatif pour la population puisqu'elle enregistre une légère baisse de sa population de 191 habitants.**

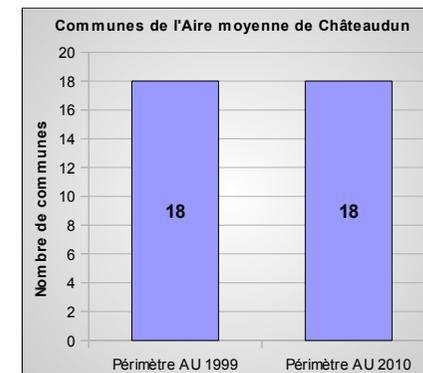
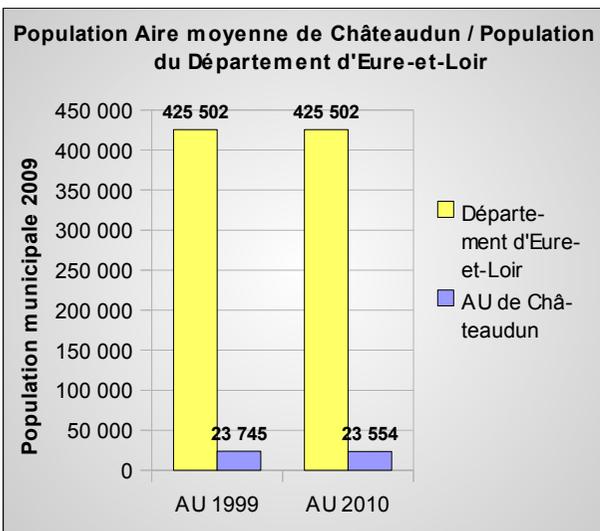
Périmètre en 2010



LOIR ET CHER

L'aire moyenne de Châteaudun appartient à la tranche d'aire urbaine pour sa population, de 20000 à 24999 habitants. C'est une « moyenne aire » car constituée d'un pôle (unité urbaine) de 5000 à 10000 emplois.

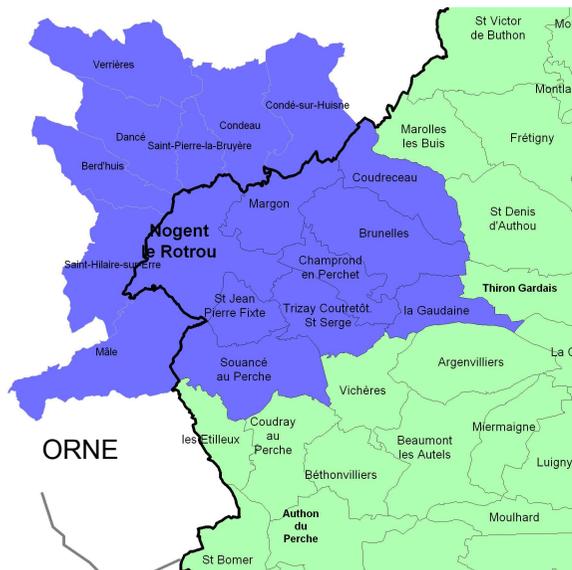
Sur les 18 communes composant l'aire moyenne de Châteaudun, 4 communes en constituent son pôle (La Chapelle du Noyer, Châteaudun, Jallans et Saint Denis les Ponts), les 14 autres communes appartenant à sa couronne.



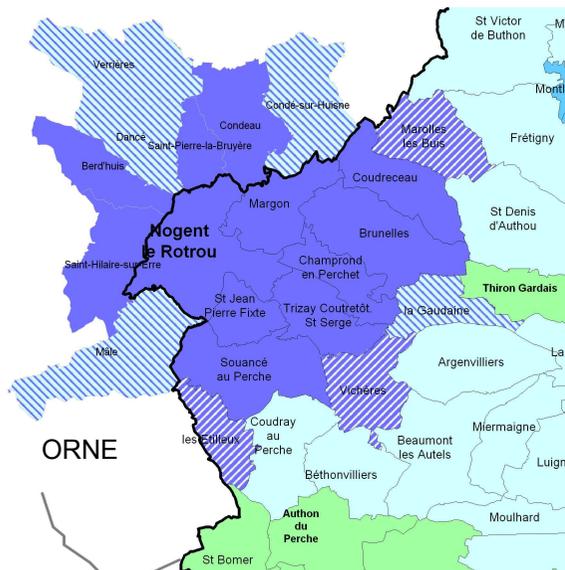
# ● Evolution de l'aire moyenne de NOGENT-LE-ROTROU de 1999 à 2010

(Sources INSEE)

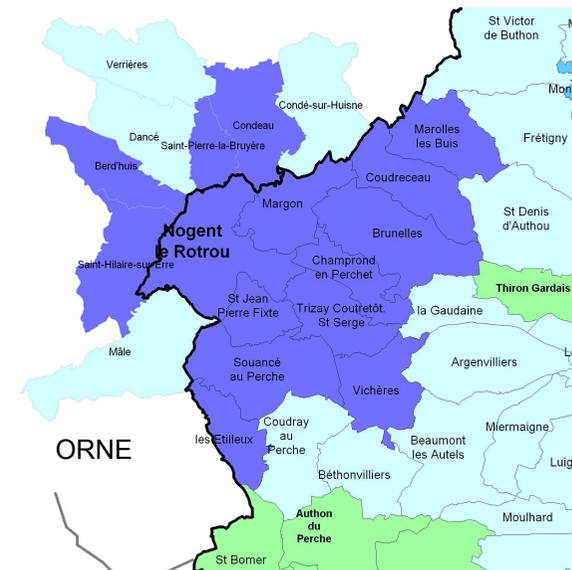
Périmètre en 1999



Evolution entre 1999 et 2010



Périmètre en 2010



En 1999, l'aire moyenne de Nogent-le-Rotrou comprenait 17 communes, dont 8 communes du département voisin de l'Orne (Berd'huis, Condeau, Condé-sur-Huisne, Dancé, Mâle, St-Hilaire-sur-erre, St-Pierre-la-Bruyère et Verrières) pour une population municipale totale correspondante en 2009 de 20487 habitants (5318 pour l'Orne et 15169 pour l'Eure-et-loir).

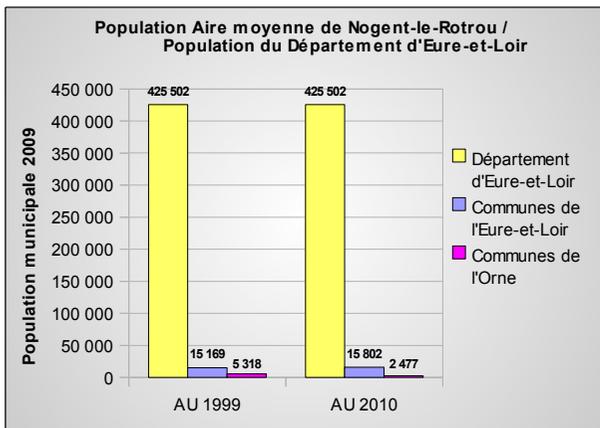
En 2010, l'aire moyenne de Nogent-le-Rotrou comprend 15 communes dont 4 communes du département de l'Orne (Berd'huis, Condeau, Saint-Hilaire-sur-erre, St-Pierre-la-Bruyère) pour une population municipale totale correspondante en 2009 de 18279 habitants (2477 pour l'Orne et 15802 pour l'Eure-et-loir).

L'aire moyenne de Nogent-le-Rotrou appartient à la tranche d'aire urbaine pour sa population, de 15000 à 19999 habitants. C'est une « moyenne aire » car constituée d'un pôle urbain (unité urbaine) de 5000 à 10000 emplois.

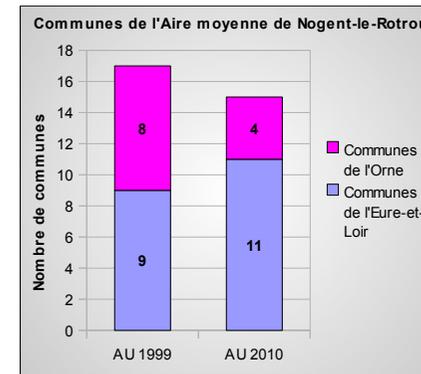
L'influence du pôle de Nogent-le-Rotrou s'est légèrement accentuée sur le département d'Eure-et-Loir où 3 nouvelles communes appartiennent à sa couronne (Les Etilleux, Marolles-les-Buis et Vichères) et une en est sortie (La Gaudaine) qui est maintenant multipolarisée.

Sur les 15 communes composant l'aire moyenne de Nogent-le-Rotrou, 2 communes (Nogent-le-Rotrou et Margon) constituent son pôle, les 13 autres communes appartenant à sa couronne.

En revanche cette influence s'est estompée sur les communes de l'Orne, ainsi 4 communes (Condé-sur-Huisne, Dancé, Mâle et Verrières) sont aujourd'hui des communes multipolarisées.



**Le solde pour l'aire moyenne de Nogent-le-Rotrou est négatif en nombre de communes (2 communes en moins) comme de la population puisqu'elle enregistre une baisse de 2208 habitants.**





## LES PETITES AIRES

- Petites aires de BONNEVAL, BROU et LA LOUPE

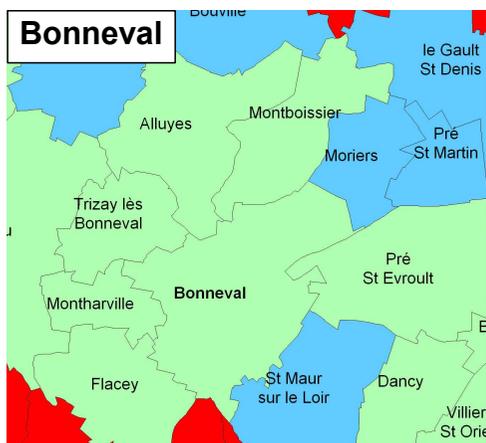


# Situation des petites aires de Bonneval, Brou et La Loupe de 1999 à 2010 (Sources INSEE)

Lors du zonage de 1999, la notion d'espace rural était définie comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Le zonage en aires urbaines était alors complété d'une répartition de l'espace rural sous l'appellation de « Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural » (ZAUER).

C'est ainsi que sur la carte des aires urbaines 1999 : les communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural, celles appartenant à sa couronne et les autres communes de l'espace à dominante rurale apparaissent regroupées sous l'appellation « communes rurales » en vert sur l'extrait ci-dessous pour le zonage de 1999.

La grande nouveauté du zonage 2010 a permis de définir 3 catégories d'aires en fonction de la taille des pôles à partir desquels elles sont construites. Les petites aires de Bonneval, Brou et La Loupe entrent ainsi dans la 3ème catégorie qui correspond à des petits pôles constitués d'unités urbaines comptant de 1500 à moins de 5000 emplois. Elles apparaissent en « rose » sur l'extrait ci-dessous pour le zonage de 2010.



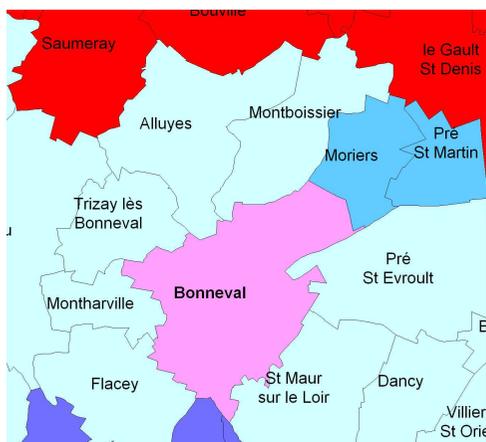
Extrait du zonage Aires Urbaines de 1999



Extrait du zonage Aires Urbaines de 1999



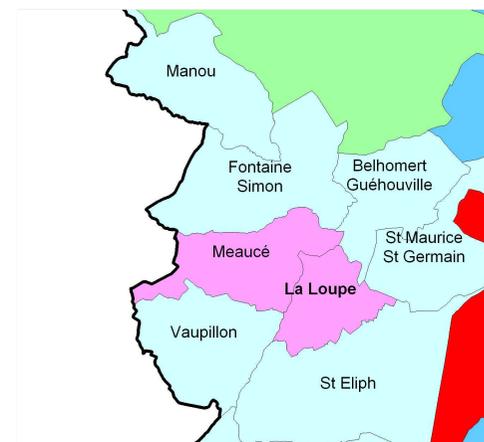
Extrait du zonage Aires Urbaines de 1999



Petite aire de Bonneval – zonage 2010



Petite aire de Brou – zonage 2010



Petite aire de La Loupe – zonage 2010

En 2010, la petite aire de Bonneval correspond exactement au périmètre de l'unité urbaine (2010) constituée de la seule commune de Bonneval en tant que « ville isolée » au sens Insee. **La population municipale 2009** de la petite aire de Bonneval est de **4565 habitants**.

En 2010, la petite aire de Brou correspond exactement au périmètre de l'unité urbaine (2010) constituée des communes de Brou et Yèvres. **La population municipale 2009** de la petite aire de Brou est de **5211 habitants**.

La petite aire de La Loupe (2010) correspond exactement au périmètre de l'unité urbaine (2010) constituée des communes de La Loupe et Meaucé. **La population municipale 2009** de la petite aire de La Loupe est de **3975 habitants**.

*A noter que la commune de Meaucé n'était pas dans le périmètre de l'unité urbaine 1999.*



## INFLUENCE DES GRANDES AIRES URBAINES DONT LE PÔLE URBAIN EST EXTERIEUR AU DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

- Grande Aire Urbaine de PARIS
- Grande Aire Urbaine d'ORLEANS



## ● Evolution de l'aire urbaine de Paris de 1999 à 2010

L'aire urbaine de Paris s'étendait, **suivant son périmètre de 1999**, sur 1 584 communes réparties sur 14 départements (dont Paris) et 5 régions. La population correspondante (PSDC 1999) était de 11 174 743 habitants.

Pour sa partie « eurélienne » (les franges franciliennes), l'aire urbaine de Paris s'étendait sur 101 communes pour une population de 80 603 habitants (PSDC 1999).

**Suivant le périmètre arrêté en 2010**, la grande aire urbaine de Paris est maintenant étendue sur 1 798 communes réparties sur 16 départements (dont Paris) et 6 régions pour une population totale de 12 089 098 habitants (Population municipale 2008).

Pour sa partie « eurélienne », la grande aire urbaine de Paris s'étend maintenant, sur 109<sup>(1)</sup> communes pour une population de 90 543 habitants (Population municipale 2008).

**Entre 1999 et 2010**, l'influence de l'aire urbaine de Paris a ainsi progressé de 8 communes sur l'Eure-et-Loir, passant ainsi de **25,06%** et **27,05%** du nombre de communes du département et pour sa population **19,77%** et **21,38%**.

Ces mêmes communes qui en **1999** représentaient **6,38%** du nombre de communes de l'aire urbaine de Paris et **0,72%** de sa population, représentent suivant le périmètre de **2010** : **6,06%** des communes et **0,75%** de sa population (Population municipale 2008).

<sup>(1)</sup> : 108 communes depuis le 1er janvier 2012 du fait de la fusion des communes de « Bleury » et « Saint-Symphorien-le-Château »

## ● Evolution de l'aire urbaine d'Orléans de 1999 à 2010

L'aire urbaine d'Orléans s'étendait, **suivant son périmètre de 1999**, sur 90 communes réparties sur 2 départements (2 communes en Eure-et-Loir et 88 communes pour le Loiret). La population correspondante (PSDC 1999) était de 355 811 habitants.

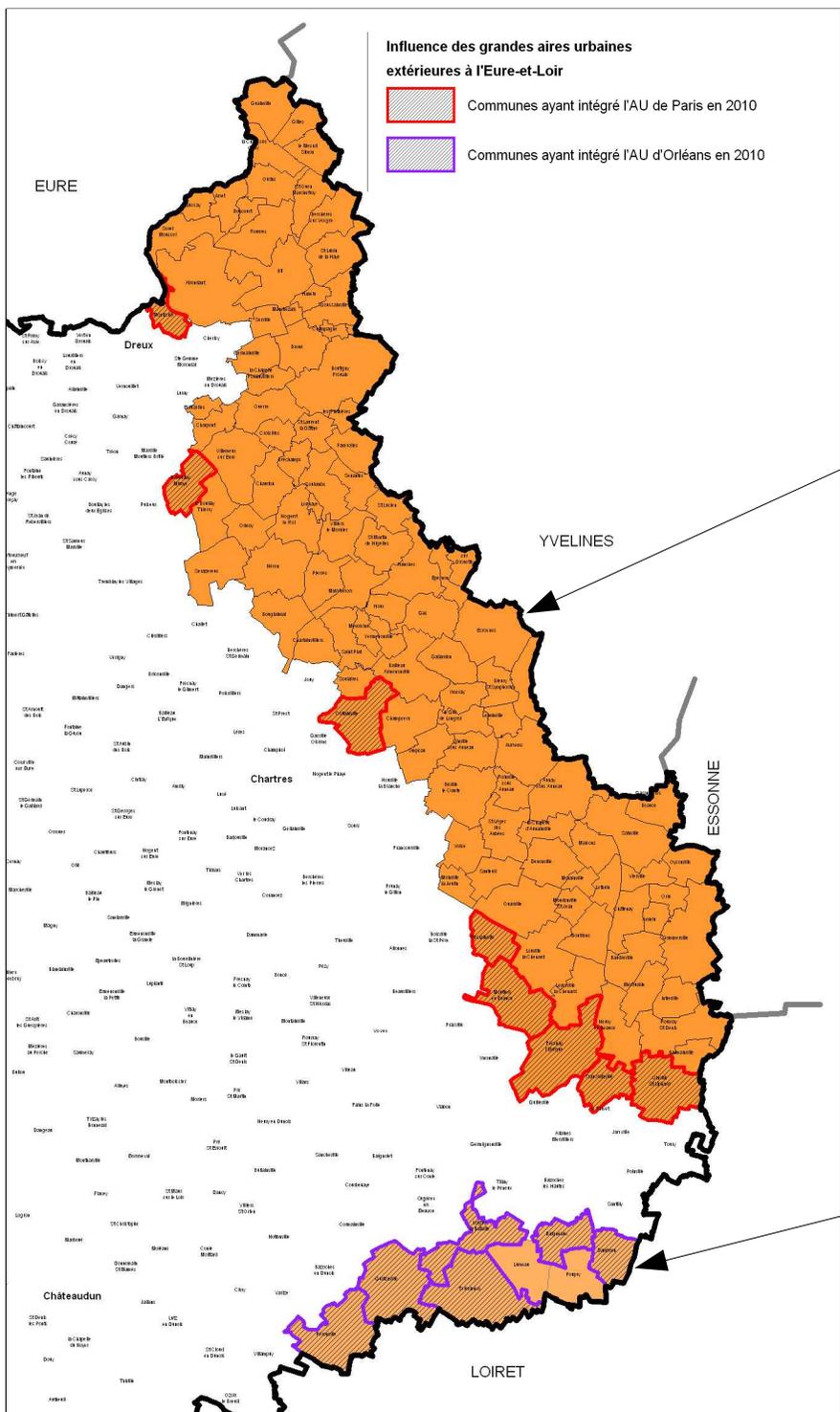
Pour sa partie « eurélienne », l'aire urbaine d'Orléans ne comprenait que 2 communes (Lumeau et Poupry) pour une population de 287 habitants (PSDC 1999).

**Suivant le périmètre arrêté en 2010**, la grande aire urbaine d'Orléans est maintenant étendue sur 138 communes réparties sur 3 départements (8 communes en Eure-et-Loir, 18 communes en Loir-et-Cher et 112 communes pour le Loiret) pour une population totale de 415 471 habitants (Population municipale 2008).

Pour sa partie « eurélienne », la grande aire urbaine d'Orléans s'étend maintenant, sur 8 communes, pour une population totale de 2 565 habitants (Population municipale 2008).

**Entre 1999 et 2010**, l'influence de l'aire urbaine d'Orléans a ainsi progressé de 6 communes sur l'Eure-et-Loir, passant ainsi de **0,50%** à **1,99%** du nombre de communes du département et pour sa population de **0,07%** à **0,61%**.

Ces mêmes communes qui en **1999** représentaient **2,22%** du nombre de communes de l'aire urbaine d'Orléans et **0,08%** de sa population, représentent suivant le périmètre de **2010** : **5,80%** des communes et **0,62%** de sa population (Population municipale 2008).





# ANNEXES

Annexe 1 : Les aires urbaines d'Eure-et-Loir – Périmètres 1999

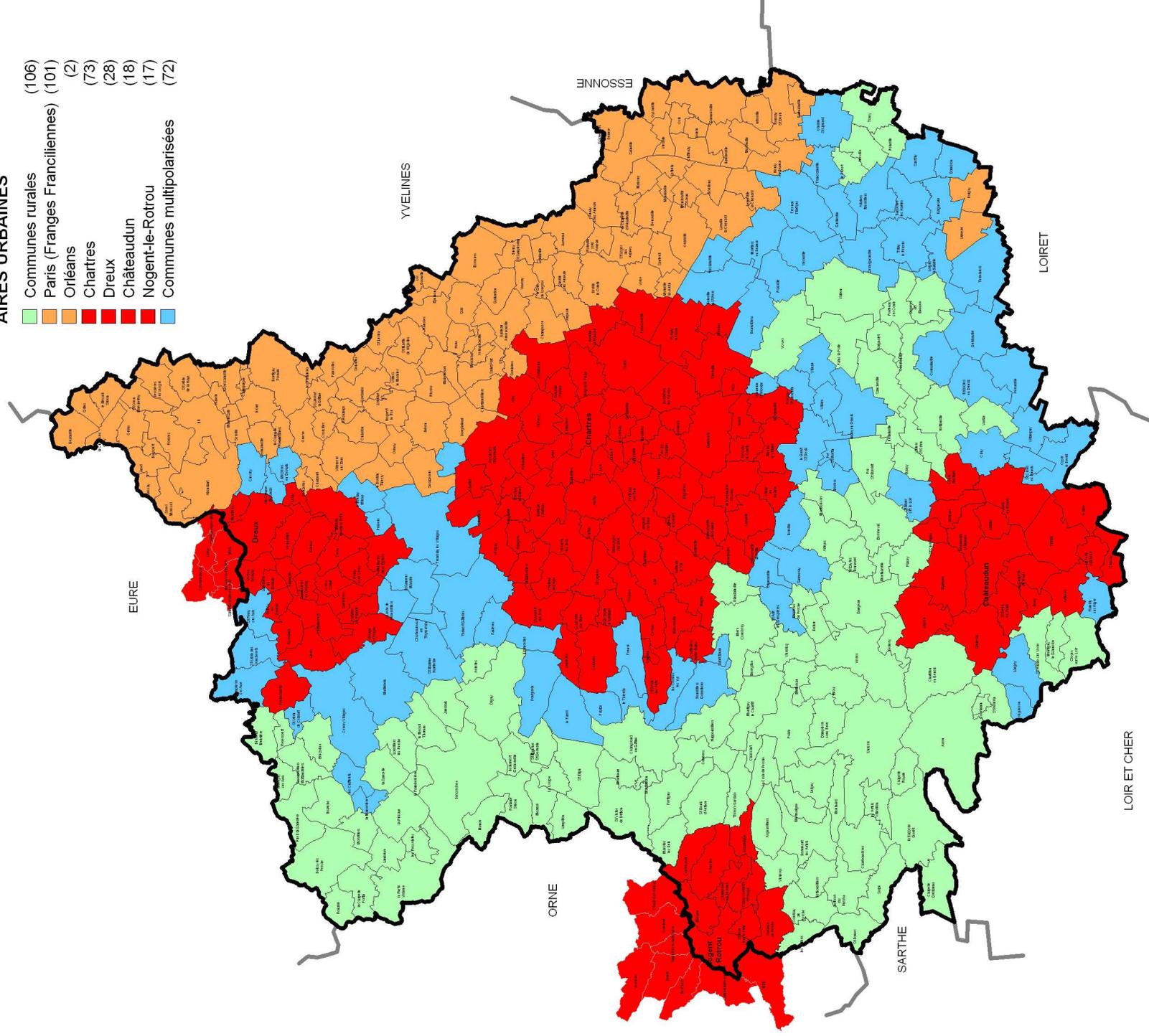
Annexe 2 : Les aires urbaines d'Eure-et-Loir – Périmètres 2010

# LES AIRES URBAINES D'EURE-ET-LOIR

## suivant périmètres arrêtés en 1999

**AIRES URBAINES**

<span style="color: green;">■</span>	Communes rurales	(106)
<span style="color: orange;">■</span>	Paris (Franges Franciliennes)	(101)
<span style="color: lightorange;">■</span>	Orléans	(2)
<span style="color: red;">■</span>	Chartres	(73)
<span style="color: darkred;">■</span>	Dreux	(28)
<span style="color: brightred;">■</span>	Châteaudun	(18)
<span style="color: firebrick;">■</span>	Nogent-le-Rotrou	(17)
<span style="color: blue;">■</span>	Communes multipolarisées	(72)



# LES AIRES URBAINES D'EURE-ET-LOIR

## suivant périmètres arrêtés en 2010

### AIRES URBAINES

	Communes isolées hors influence des pôles	(12)
	Grande Aire Urbaines de Paris	(110)
	Grande Aire Urbaine d'Orléans	(8)
	Grande Aire Urbaine de Chartres	(92)
	Grande Aire Urbaine de Dreux	(27)
	Moyenne aire de Châteaudun	(18)
	Moyenne aire de Nogent-le-Rotrou	(15)
	Petite aire de Brou	(2)
	Petite aire de Bonneval	(1)
	Petite aire de La Loupe	(2)
	Communes multipolarisées par grandes AU	(54)
	Autres communes multipolarisées	(76)

